

# NEWS

B.D.I.C

# SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Bi-mensuel

Date :

1-15 novembre

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, ave. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

No : 101

## CREATION DU FONDS SOCIAL DE "SOLIDARNOSC"

Le Comité du Fonds Social de "Solidarnosc", nommé par Lech Walesa, a tenu sa première réunion le 10 octobre et a décidé ce qui suit:

1. La création et l'enregistrement de la fondation sociale de "Solidarnosc" dans le but de protéger la santé des travailleurs, sur base du don de 1 million de dollars du Congrès US.
2. Le Comité nommé par le Président du Syndicat contrôle l'utilisation du Fonds. Des montants sont fixés pour l'achat d'équipement à l'étranger, par des personnes désignées. A cette fin, pour veiller au choix du matériel nécessaire, un Comité du Fonds à l'étranger, composé d'intellectuels, de syndicalistes et de militants sociaux, est constitué.
3. Prochainement, des ambulances entièrement équipées, destinées aux régions aux besoins les plus pressants, seront importées. Dans le contexte de la catastrophique situation biologique du pays, cela permettra de sauver des vies.
4. La préparation de la création de centres médicaux modernes, indépendants de l'état, pour combler les importantes déficiences dans les soins de santé et destinés avant tout aux travailleurs exposés à de difficiles conditions de travail et à leur famille.
5. Le lancement de nouvelles formes d'aide sociale aux travailleurs.
6. L'opinion publique sera tenue informée de la suite de ces décisions et des autres activités du Comité.

Le communiqué est signé par les membres du Comité: Marek Edelman, Zofia Kuratowska, Joanna Muszkowska-Penson, Alina Pienkowska, Andrzej Szczeklik, Krzysztof Wojtyllo, Krystyna Zachwatowicz-Wajdowa.

\*\_\*\_\*

LECH WALESA et tous les membres de la direction nationale du Syndicat ont été convoqués pour des interrogatoires sur la création et les activités de la Commission Nationale Exécutive (KKW) de NSZZ "Solidarnosc". Le 6 novembre, Lech Walesa a confirmé aux autorités locales le fait de l'existence du Comité. Les autorités ont menacé les leaders syndicaux de poursuites pénales.

LE 9 NOVEMBRE, les autorités provinciales de Gdansk ont diffusé un décret délégalisant la nouvelle Commission Nationale Exécutive (KKW). En commentaire, Lech Walesa a déclaré que la direction du Syndicat ne sollicite pas l'autorisation des autorités et malgré le décret, poursuivra ses activités.

A LA XVIIème Convention de l'AFL-CIO, tenue à Miami en Floride du 26 au 29 octobre, NSZZ "Solidarnosc" était représentée par Andrzej Celinski, conseiller de Lech Walesa et Jerzy Milewski, directeur du Bureau de Coordination de Bruxelles, qui ont remercié les syndicalistes américains pour leur soutien permanent à notre syndicat. La Convention a adopté entre autres une Résolution intitulée "Le travail et le monde" qui dans sa section sur la "Pologne et l'Europe de l'Est" contient le passage suivant: "L'AFL-CIO appelle à un soutien matériel et moral renforcé au mouvement syndical démocratique en Pologne, où une culture clandestine vivante, impliquant des dizaines de milliers de militants et des millions de sympathisants, a brisé le

monopole du gouvernement sur les publications et les communications. Comme la récente visite du Pape Jean-Paul II l'a démontré, la grande majorité des Polonais continue de soutenir "Solidarnosc" comme leur voix syndicale authentique en dépit des persécutions, d'intimidations et de sanctions pénales".

LA COUR SUPREME a rejeté un appel du Comité Fondateur de NSZZ "Jednosc" de l'usine des Equipements Municipaux de Swinoujscie, le 14 octobre, maintenant donc la décision du Tribunal provincial refusant l'enregistrement du nouveau syndicat.

LE COMITE FONDATEUR de NSZZ "Solidarnosc" des Employés des Services de Santé est le 9ème à demander son enregistrement aux tribunaux de la province de Szczecin.

LE PORTE-PAROLE du gouvernement, Jerzy Urban, ne s'est pas présenté au Tribunal pour répondre des accusations de diffamation avancées par deux professeurs de l'Université de Varsovie ainsi que par le porte-parole de "Solidarnosc", Janusz Onyszkiewicz et le conseiller Bronislaw Geremek. Durant une conférence de presse, en avril, J. Urban, se référant à des sources de police, avait accusé les plaignants d'entretenir des contacts secrets avec un attaché de l'Ambassade américaine officiellement accusé d'espionnage. Ces affirmations diffamatoires avaient provoqué une tempête de protestation dans le Conseil Académique de l'université, parmi les étudiants et les intellectuels. Le procès a été ajourné.

4° P. 12007

A LA FIN de l'année dernière, répondant aux nouveaux défis lancés au Syndicat, Lech Walesa avait engagé la création de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc", conduite par Zbigniew Romaszewski (cfr NEWS 83, 84 et 88). La dimension nationale de cette Commission avec des représentants dans toutes les régions du pays, lui permet de remplir effectivement son mandat, fournir une aide juridique aux victimes de la répression et coordonner la réponse du Syndicat à toutes les formes d'injustice. Ainsi que le Syndicat l'a déjà expliqué, la forme des répressions par le pouvoir s'est modifiée ces derniers temps. Ne voulant plus risquer procès politiques et emprisonnements, les autorités visent à détruire les initiatives sociales indépendantes au moyen de mesures financières, menaçant l'existence matérielle des militants. Le code pénal a été modifié pour étendre les pouvoirs des tribunaux de délits mineurs qui prononcent des peines sévères pour activité indépendante, syndicale. De plus, tous les biens ayant servi ou liés à de telles activités (entre autres, ordinateurs, voitures, machines à écrire, matériel vidéo, cassettes, magnétophones) sont confisqués. Ce type de répression, dans un contexte de grave crise économique poussant de larges groupes de la société vers la pauvreté, constitue une charge importante pour le Syndicat dont la crédibilité et l'efficacité dépendent de sa capacité à défendre ses membres et militants.

Dans un récent rapport, Z. Romaszewski a exposé le défi lancé au Syndicat: "La Commission a pris sur elle de fournir aux militants et membres syndicaux une protection effective contre les répressions. De nombreux buts doivent être encore réalisés mais nous sommes en mesure de rembourser les coûts de tous les véhicules confisqués et de rembourser les amendes financières dans 85-90% des cas (les fonds d'entreprise, régionaux et caritatifs couvrent le reste). Cela renforce la conviction des militants qu'en période de difficultés financières, ils ne seront pas laissés seuls et cela contribue donc grandement à surmonter la panique provoquée par la modification du code pénal. Aujourd'hui, le fait de savoir que toutes les amendes seront remboursées réduit considérablement les risques liés au militantisme. (...) Il demeure cependant le problème non résolu de la perte d'emploi qui pèse sur le militantisme syndical, particulièrement au niveau de l'entreprise. Quel est le sort d'un militant licencié sous un prétexte quelconque? Qui peut l'aider lui et sa famille? Quel est le rôle de la structure syndicale d'entreprise? Comment fonctionner si cette question n'est pas résolue? Ce n'est pas une question idéologique mais bien pratique. Comme dans le cas des amendes, il ne doit y avoir qu'une seule règle: tout travailleur licencié pour ses convictions politiques, ses activités syndicales ou autogestionnaires, ou son opposition à des décisions erronées de l'administration, peut compter sur l'aide du Syndicat sous la forme d'une pleine allocation de subsistance pour une période de six mois. S'il demeure sans emploi plus longtemps du fait des répressions, cette assistance peut être prolongée. Par là, on peut développer le rôle et la place de notre Syndicat. Néanmoins, pour y parvenir, de bonnes intentions ne suffisent pas. L'argent est absolument nécessaire".

UNE PROCEDURE de vérification idéologique menée par le parti communiste à l'Institut de Polytechnique de Wroclaw a abouti à la suspension de 100 académiciens. La plupart se sont vu offrir des postes de substitution, 20 ont quitté l'Institut et plusieurs ont été licenciés. Le département d'ingénierie mécanique a été particulièrement touché où sur 29 académiciens, 8 ont été licenciés, dont 4 pour des raisons politiques.

LA PROTECTION médicale gratuite pour tous les citoyens, présentée par la propagande comme une conquête du socialisme, est une fiction que les autorités ne peuvent plus défendre. Les réformes proposées nécessitent que le système de santé soit auto-financé sur base des paiements individuels. Donc, les soins médicaux payants, présentés jusque récemment comme une caractéristique de l'exploitation capitaliste, devront sauver le système socialiste de santé de la catastrophe. Pour cette raison, même la Constitution (qui garantit des services médicaux gratuits) devra être modifiée. Le projet de réforme, cependant, n'engage pas d'authentiques initiatives autogérées, demandées depuis longtemps par les professionnels de la santé. Donc, la société sera contrainte de porter la charge du financement du système de santé.

"ANESTHESIE- à la mode médiévale?" interroge la presse relatant l'état désastreux des soins médicaux en Pologne. Du fait de la pénurie de médicaments indispensables dans la chirurgie et les soins d'urgence, cela sera peut-être bientôt nécessaire. "Et que doit faire un chirurgien quand il doit opérer?" demande le professeur Tadeusz Szreter, un anesthésiste, qui explique que tous les équipements médicaux d'urgence doivent être importés de l'Ouest contre paiement cash; leur production en Pologne n'est même pas encore envisagée.

300 PERSONNES ont manifesté à Wroclaw pour demander la légalisation de NSZZ "Solidarnosc", la reconnaissance légale du statut d'objecteur de conscience et la réintégration de deux militants syndicaux - Andrzej Kowalski et Krzysztof Zadrozny - licenciés pour avoir créé le Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" de l'entreprise "Polar". La manifestation qui a eu lieu le 9 octobre a entraîné plusieurs arrestations.

LA CONSTRUCTION de logement et la protection de l'environnement sont deux des problèmes socio-économiques les plus négligés en Pologne, ainsi que l'ont même reconnu les néo-syndicats officiels. Les budgets alloués à de tels projets ne sont pas utilisés puisque la construction de centres de retraitements des eaux usées traîne plus de dix ans. Les néo-syndicalistes ont également reconnu que les vacances avaient cessé d'être un bien social, puisque leur coût dépasse les moyens de la plupart des travailleurs et de leur famille.

PLUSIEURS MANIFESTATIONS organisées par "Solidarnosc" dans les plus grandes villes du pays ont marqué le 69ème anniversaire de l'indépendance (11 novembre 1918). Cette fête patriotique, jamais reconnue par les autorités, est annuellement célébrée par la population malgré l'interdiction officielle.